

L'An Deux Mille Neuf, le SEIZE DECEMBRE à 18H00, le Conseil Municipal de TOURLAVILLE dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M.ROUXEL (Maire)**
PRESENTS – M. ROUXEL (Maire) – MM. GOUREMAN – LEROUX – Mme DUBOST – MM. LEONARD – LEPOITTEVIN – LIOT – Mmes CREN – SEBIRE – LORIMIER – MESNIL (à partir de 18H35) – SOURISSE – DELAUNAY – M. LE MIEUX – Mme RENARD – M. VIGNET – Mmes FATOME – LEFEVRE – GESNOUIN – M. HARANT – Mme LETOURNEUR – M. LELONG – Mme ROGER – M. BOUQUET – Mme BLED – MM. LOAS – NOLLEAU – BLAIZOT – Mme BLAIZOT – M. PAIS
ABSENTS EXCUSES – Mme MESNIL (pouvoir à M. LEONARD jusqu'à 18H35) – M. LEPELLETIER (pouvoir à M. LE MIEUX) – M. BURNOUF (pouvoir à André ROUXEL)
ABSENT NON EXCUSE – M. PINEL
M. BOUQUET conformément à l'art. L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

OBJET – Restructuration au sein de la Marine Nationale sur l'agglomération Cherbourgeoise – Motion du Conseil Municipal

Les élus de la Ville de Tourlaville tiennent, par la présente motion, à réaffirmer leurs très vives inquiétudes et leur opposition aux restructurations en cours au sein de la Marine Nationale sur le territoire de l'agglomération de Cherbourg.

En effet, le Président de la République avait assuré, à l'occasion du lancement du 4^{ème} SNLE-NG, que les sites de défense de Cherbourg ne seraient pas concernés par les restructurations liées à la mise en œuvre du livre blanc et à la révision générale des politiques publiques. Or, les effectifs supprimés au sein des établissements de la défense, depuis longtemps présents sur notre territoire, ne cessent d'augmenter.

Récemment encore, les organisations syndicales représentatives des personnels ont appris la suppression de 22 emplois supplémentaires en raison de la créations des centres ministériels de gestion qui verront la concentration à Rennes d'un certain nombre de missions liées aux fonctions ressources humaines et formations jusqu'à présent assumées par l'arrondissement de Cherbourg. Ces restructurations nouvelles doivent être mises en œuvre pour le 1^{er} Janvier 2010.

Outre le contexte d'opacité qui préside à la conduite de ces réformes par le ministère de la défense, les élus Tourlavillais condamnent fermement la diminution drastique des effectifs de la défense à Cherbourg, qui affecte en profondeur les personnels, qui pour certains d'entre eux ont déjà subi de multiples restructurations. Ils s'inquiètent des conséquences de ces évolutions sur la pérennité de la marine et de la préfecture maritime à Cherbourg.

Ils souhaitent une audience avec le Ministre de la Défense et lui demandent de mettre fin aux réorganisations en cours et à la déflation des effectifs.

Le Maire

André ROUXEL